

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	31 (1943)
Heft:	631
Artikel:	La vie internationale féminine : les assurances sociales et le monde de l'après-guerre : (suite de la 1re page)
Autor:	Gueybaud, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BAECHLER
tapisseries, spécialistes du tapis.



MAX MOUNOD
OPTICIEN

Croix-d'Or, 15 GENÈVE

Au Bébé VEVY
Rue d'Italie
M. PILET

Maison spéciale de LAINES et tous tricots mains

Sous-vêtements dames et enfants

Philatélie et Don national.

Le 20 février prochain, anniversaire du centenaire du premier timbre-poste émis sur le continent européen — et ce fut le timbre zurichois de 4 Rp. pour le rayon local et de 6 Rp. pour le rayon cantonal — les postes suisses édieront une feuille de 12 timbres de 10 centimes commémorant cet anniversaire. Ce timbre de grand format, non perforé, sera valable pour l'affranchissement courant, et le produit de sa vente sera intégralement versé au Don national.

Que tous les philatélistes et tous les amis des timbres se hâtent donc de se le faire réservé par la Direction générale des Postes (Section des timbres poste), qui n'accepte pas de commande après le 31 janvier prochain. Le montant de la commande, plus 40 ct. de frais d'expédition, doit être versé en même temps (compte de chèques III. 6456, Berne). La livraison aura lieu le 26 février. (Il sera sur demande aussi livré cette feuille de timbres avec une oblitération postale).

Encore une femme députée...

C'est Mme Pierre Casgrain, qui, nous annonce notre confrère *The Catholic Citizen*, vient d'être élue députée à la Chambre des Communes canadienne, où elle représente comme membre du parti libéral indépendant une circonscription de la province de Québec. Mme Casgrain, est à la fois une catholique pratiquante et une féministe militante, qui a activement participé à la dernière campagne suffragiste de la province de Québec. Son mari est ministre dans le cabinet Mackenzie.

...Et une femme ministre

Pour la première fois, une femme, Senora Gomez-Carbonus, a été nommée comme ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Cuba.

Le Consommateur
soucieux de ses intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

„Aide et conseils aux femmes enceintes“

Ce fut une conférence bien émouvante, comme d'ailleurs tout ce qui a trait aux problèmes de la réalité de la vie, que donnèrent l'autre samedi, à l'Union des Femmes de Genève, Mme F. Châtillon, présidente, et Mme Gustave Favre, directrice de l'œuvre nouvellement créée pour venir en aide aux femmes enceintes, et dont l'utilité se manifeste par le simple fait qu'en deux mois et demi d'existence, elle s'est déjà occupée de 81 cas.

Après un exposé clair et documenté de Mme Châtillon, qui rappela comment une conférence de Mme Haemmerli-Schindler (Zurich) à une Assemblée de l'Alliance suggéra au Centre de Liaison des Sociétés Féminines d'une part, au Cartel genevois H. S. M. de l'autre, l'idée de créer à Genève une œuvre analogue, et qui brossa rapidement le tableau des démarches et pourparlers engagés jusqu'au moment où la Communauté d'action pour la famille nouvellement fondée prit en main l'organisation de cette œuvre sous la direction d'un Comité spécial, l'on entendit Mme Gustave Favre évoquer, avec infinité de compréhension pittoresque, les plus caractéristiques des expériences que lui ont permis ces premiers mois de pratique au bureau de la rue Rousseau. Car il ne s'agit pas là, qu'on le comprenne bien, d'un dispensaire ou d'une œuvre de secours: ces organisations-là existent en nombre suffisant à Genève, et il n'est nullement nécessaire de les doubler, mais bien d'accueillir et de diriger là où l'on pourra le mieux leur venir en aide toutes celles, femmes mariées ou filles mères, que leur grossesse plonge dans les difficultés, les craintes, les embarras et même l'épouvante. Qu'elles soient nombreuses n'a rien d'étonnant, car depuis trois ans les fameux chiffres qu'avait révélés l'Exposition de Zurich et qui ont servi de base à toutes les campagnes de natalité se sont transformés,

le taux des naissances s'étant relevé d'un tiers, comme le savent d'ailleurs toutes celles qui ont à faire avec des pouponnières, ou des cliniques d'accouchement, où l'on ne peut pas davantage casser toutes les mamans et tous les bébés que se procurer le linge nécessaire à toutes les layettes! Est-ce, comme le pense Mme Châtillon, aux allocations aux mobilisés qui permettent d'envisager avec moins de crainte les charges d'une naissance, et à la vie plus simple que nous impose la guerre, que l'on doit cette modification de la situation? ou bien certaines lois d'alternance encor mal connues, et surtout le fait presque toujours constaté en temps de guerre que la nature comble par elle-même les vides qui se produisent, entrent-ils aussi en ligne de compte? Il est en tout cas aussi intéressant qu'il suffise de se rendre compte de ce phénomène, qui montre à quel point est nécessaire une œuvre comme celle dont nous entretenons nos lectrices pour venir en aide à cette foule de futures mères de famille à un moment si critique de leur existence.

Ce sont d'une manière générale les médecins et une infirmière du Dispensaire social spécialement chargée de cette tâche qui les dirigent sur le Bureau de Mme Favre: combien de médecins en effet, en présence d'une femme qui les supplie d'interrompre sa grossesse, et qui n'ont aucun motif médical pour y consentir, ne se sont-ils pas demandé avec angoisse, mais sans pouvoir rien faire, ce qu'il allait advenir d'elle? et vers quel doux personnage elle se dirigerait pour obtenir clandestinement ce qu'ils lui ont refusé? On comprend quel concours précieux leur apporte ici, par l'entremise de l'infirmière sociale, Mme Favre, qui va voir ces femmes, écoute leurs récits, gagne leur confiance, apprend à connaître leur milieu familial, et, par son influence, ses conseils, ses démarches, les aide à trouver du travail, débrouille des situations compliquées, les rassure, les console, et les amène à envisager sous un jour

tout nouveau l'événement qui se prépare. Toutes ne sont pas, tant s'en faut, et comme on se le représente généralement, des filles-mères (5 cas sur 81 seulement), mais un bon nombre, parfaitement légalement mariées, ne s'en trouvent pas moins en face de difficultés conjugales et de problèmes familiaux qu'elles ne peuvent résoudre seules. Beaucoup — une forte proportion — sont très jeunes, se sont imprudemment fiancées à des hommes plus âgés qu'elles, déjà mariés, qui ont divorcé pour pouvoir les épouser, mais qui doivent observer un certain délai: la plupart, impatientes, passent outre, et l'on peut se demander avec un serrement de cœur ce qu'il en sera de cette union quand viendra le moment où le mariage pourra se faire?... Le Bureau leur procure aussi du travail, souvent par l'entremise de l'Ouvrier de l'Union des Femmes, travail à domicile très bienvenu, parce qu'il leur permet de réunir quelques petites ressources qui les rendent indépendantes de leur fiance; et la dernière initiative prise, celle de la «layette éducative» dirigée par Mme Jules Calame est à la fois touchante et utile: une fois par semaine environ se groupent toutes celles qui, n'ayant rien de prêt pour vêtir le bébé à venir, sont heureuses d'apprendre à le confectionner elles-mêmes, cet effort exerçant d'autre part une influence morale très grande... Mme Haemmerli ne nous avait-elle pas déjà dit comment un écheveau de laine donné au moment psychologique pouvait réveiller le sentiment maternel chez une femme pour laquelle sa grossesse n'était qu'une catastrophe?...

...Et l'on aurait entendu longtemps encore la directrice du Bureau «d'aide et conseils» évoquer des vies féminines difficiles, lamentables ou douloires, que nous côtoyons fréquemment, sans toujours nous douter de la tristesse qu'elles dégagent. Merci à celles qui, par leur activité intelligente et affectueuse, contribuent à en diminuer le nombre.

E. Go.

La vie internationale féminine

Les assurances sociales et le monde de l'après-guerre. (Suite de la 1^{re} page.)

Il fallut toutefois attendre 1911 pour que fût votée la loi d'assurance obligatoire contre le chômage, qui avait à peine eu le temps d'entrer en vigueur quand éclata la guerre de 1914-1918. Une des conséquences immédiates en fut l'extension de ses dispositions à un plus grand nombre de catégories de travailleurs, si bien que, sauf le personnel domestique et infirmier, elle finit par les englober toutes; puis vinrent les années de chômage qui pesèrent lourdement sur son budget, et que, cependant, elle traversa victorieusement, se trouvant actuellement en bonne posture financière.

Des critiques cependant lui sont adressées, dont la plus importante est celle de payer seulement des allocations de chômage, sans rien faire pour réadAPTER le chômeur à un autre travail ou lui en trouver.

L'assurance maladie, qui date aussi de 1911, s'est développée de façon toute différente, et essentiellement en coordonnant l'activité d'un très grand nombre de petites Sociétés privées, dont la multiplicité avait fini par créer des complications d'administration. Le troisième système d'assurance, celui de l'assurance vieillesse et survivants (comprenant sous ce terme exclusivement les veuves et les orphelins) est aussi extrêmement compliqué, si bien que sa révision a été décidée, et qu'une Commission s'est attelée à cette vaste tâche, qui a déjà reçu les demandes et les députations d'un bon nombre de groupements, et parmi lesquels, bien entendu, des Sociétés féminines.

De toutes ces expériences, certains principes peuvent être déduits, qui seront utiles à prendre en considération lors de l'élaboration de nouveaux systèmes. Il semble difficile en premier lieu que ces systèmes puissent aboutir à un résultat satisfaisant en dehors d'un système d'économie dirigée, qui assurerait du travail et un gain normal à chacun. Puis, il sera indispensable d'étendre davantage et de mieux coordonner avec l'assurance un service d'hygiène publique; et enfin, on ne pourra échapper à l'introduction d'une forme ou d'une autre d'allocations familiales, contre lesquelles l'opposition des syndicats, britanniques en tout cas, -- a cessé.

L'oratrice suivante, représentante de l'Association mondiale des femmes agricultrices, insista dès le début de son exposé sur l'assurance des travailleurs agricoles, sur la différence essentielle entre l'industrie et l'agriculture, aussi bien en matière de conditions et de durée du travail, que dans le domaine du travail saisonnier, l'alternance des périodes de presse et de relâchement d'activité, etc. C'est sans doute pour ces motifs que les assurances sociales, pourtant si nécessaires,

DESSIN - PEINTURE

Mme Hélène HANTZ

Ex-professeur de dessin à l'Ecole Secondaire et Supérieure des Jeunes Filles

ATELIER : 2, place de la Petite Fusterie
Cours tous les jours de 2 h. à 4 h.
sauf le jeudi.

Jeudi et samedi matin de 10 à 12 h.
Cours pour enfants

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80.

Papiers Peints
DUMONT
19^e HELVETIQUE

est devenu un lieu de pèlerinage.

Hélène NAVILLE.

Louise MEYER: *Prismes*. Payot et Cie, Lausanne 1936, fr. 3.50. Du même auteur: *Alvéoles*, Imprimerie Centrale S. A., Lausanne, 1942.

Un mince volume et une plaquette: voici des vers. Disons tout d'abord que le lecteur est attiré par la présentation agréable du livre aux larges espaces blancs d'un titre à l'autre qui lui donnent quelque chose d'aérien, où l'on respire librement comme dans une clairière.

Poésies, poèmes. Dans le tourbillon des jours, il fait bon s'y plonger, s'y rafraîchir. Mme Louise Meyer chante tour à tour la nature en ses aspects les plus divers et, avec une même richesse d'expressions, le cœur humain, ses joies, ses regrets, ses peines surtout. Beaucoup d'imagination, une palette où se nuancent les vives couleurs et la gamme des tons assourdis. Il y a des notations rapides: trois ou quatre vers seulement, parfois, qui résument une impression ou évoquent un paysage, et déjà le poète, emporté par sa verve, passe, sous un titre nouveau, à un sujet nouveau. Point de monotony: jamais: la forme de ces poèmes change comme l'idée qu'elles expriment et chaque page apporte avec elle de l'imprévu. Plusieurs, et des plus souriantes, sont inspirées par le Léman, mais la bise aussi y fait vibrer sa colère.

L'auteur a une rare intensité d'évocation, par exemple, dans certains poèmes macabres tels que *Rêve morbide* et l'amertume se fait jour avec violence dans *Réalité* — la cruelle réalité qui abolit le rêve.

O jour! je te maudis de cacher à ma face
Dans l'éblouissement des flammes du soleil
Les noires profondeurs où je cherche la trace
Des présents somptueux que m'offre le sommeil.

D'une qualité d'observations la plus aiguë, rendue avec bonheur: *Relief* dont il faudrait citer en entier les vers très charmants. Et quel en est le sujet? Voyez cette entrée en matière prometteuse, et dont la suite est ravissante:

Un matin, la ménage bleue a dû venir
Sur la fenêtre: elle a furtivement goûté
À la motte de beurre, où voilà ciselé
En petits coups de becs habiles, réguliers,
De longs fuseaux rangés savamment
rosaces.

Ces quelques extraits suffisent-ils pour donner un aperçu du talent de Louise Meyer, pour faire comprendre qu'on se trouve en présence d'un vrai poète?

M.-L. P.

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne auprès du Conseil International des Femmes, 37, rue des Pâquis, Genève.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

ELECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72



Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées. Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse Genève

Pour déménager à des prix raisonnables adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

sont encore peu répandues dans les pays agricoles. En effet, l'assurance-chômage y est pratiquement non existante, de même que l'assurance-maternité, certains pays, tels que la Suède, la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne, ayant seulement développé dans quelques régions une excellente organisation de services de sages-femmes. L'assurance-accidents a été introduite à mesure que s'est développé l'emploi de machines agricoles, mais des travaux dangereux ou malsains ne tombent sous le coup d'aucune assurance, et le fait que les docteurs habitent souvent très loin de ceux qui auraient besoin de leurs soins est encore une source de complications.

On sait que le premier effort pour créer une assurance pour les travailleurs agricoles est dû aux efforts du B.I.T., puisque la Conférence Internationale du Travail vota en 1921 une recommandation à cet effet, suivie en 1927 par une Convention rendant l'assurance-maladie obligatoire pour cette catégorie de travailleurs. Cette Convention, ratifiée par 11 Etats, n'est nulle part, sauf en U.R.S.S., appliquée selon un système aussi remarquable qu'en Nouvelle-Zélande:

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Epuration à vapeur
„Au Cygne du Nord“
Maison fondée en 1860
Albert Schutzlé 2, rue John-Grasset
Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33

Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute autre cause d'infection, par les gaz de Formal ou l'Amidury sulfureux SO₂ - Raoul Pictet. LAVAGE D'APPAREILS ET TOUTES ESPÈCES DE LAINAGES. Destruction de punaises par des puissants procédés chimiques.

VOUS LIEREZ
50 nouveautés pour Fr. 11.- avec notre abonnement valable 2 ans
P R I O R
CORRATERIE, 9 CITE, 18

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool Restauration soignée à prix modiques Son Tea-room

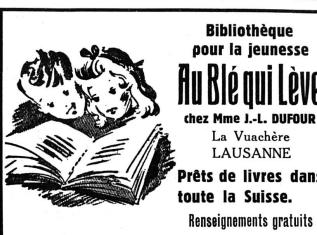
une contribution obligatoire d'un shelling par livre de salaire touché permet, selon l'expression d'un Premier Ministre, « de pourvoir aussi généralement que possible aux besoins de toute personne que l'âge, la maladie, le chômage, le veuvage ou d'autres infortunes ont mise en état de nécessité ». Si la guerre n'a pas interrompu les progrès dans ce domaine, il est de toute importance que l'après-guerre voie prendre un essor toujours plus grand aux assurances sociales des populations agricoles.

On entendit ensuite une oratrice polonaise, qui présenta un tableau très vivant des progrès qu'avait réalisés en ce domaine son pays, durant les vingt-cinq ans de l'entre-deux guerres. Sitôt son indépendance recouvrée, en effet, la Pologne avait mis sur pied un système obligatoire et uniforme d'assurances administré par l'Etat, système qui, s'il avait des avantages certains, présentait d'autre part l'inconvénient de l'accroissement de la bureaucratie. Tout travailleur, sa femme, ses enfants, et ses parents, s'ils étaient à sa charge, étaient au bénéfice d'une assurance-maladie-maternité-accidents du travail maladie-industrielle-chômage.

cool avait pour elles les mêmes inconvenients que pour les humains. Mais la fermière, ma voisine, avec qui je fais souvent un brin de causeuse, vient de m'assurer, devant la carence répétée de ses poules qui n'ont pas voulu pondre de tout le mois de décembre, que le seul moyen d'avoir des œufs en ce moment était de leur ingurgiter de la mie de pain trempée dans du vin rouge ; et quand je lui ai objecté que l'alcool stérilise au contraire souvent les humains, elle m'a rétorqué avec conviction que pourtant sa voisine avait obtenu d'excellents résultats avec ce système... Me voilà bien perplexe, et ne sachant à qui m'adresser, j'ai songé au cher Mouvement dont je remercie d'avance les lectrices qui voudront bien me conseiller dans mon embarras !

Henriette à plusieurs. — Dans l'excellent article du Coopératif qu'il a consacré au dernier livre d'Elisabeth Huguenin, La femme devant son destin, — au fait pourquoi le Mouvement n'en a-t-il pas parlé ? — Edmond Privat écrit que, maintenant, tout au contraire de ce que se passait dans son enfance, les fillettes ne doivent plus regretter de ne pas être des garçons. Je n'en suis pas du tout aussi certaine que lui ! et serait bien intéressée d'avoir sur ce point l'avis d'autres lectrices de notre journal, car je ne crois pas comme notre ami que « nous vivions à l'époque de la femme » !

¹ Parce qu'il n'en a eu encore ni la place ni le temps ? Se rend-on compte des difficultés auxquelles notre journal doit faire face, lui qui dispose pour chacun de ses numéros de en tout cas trente fois moins de place au minimum qu'un quotidien (puisque ne parait que tous les quinze jours et sur deux pages, alors que bien rare est le grand journal qui ne s'octroie pas pour chaque numéro six ou huit pages), et qui malgré cela cherche à tenir ses lecteurs au courant d'une foule de faits et d'idées dont ne parlent, ni les quotidiens, ni les hebdomadaires ? Sans doute, si l'on réfléchit, voudrait-on bien être indulgent à son égard. (Réd.)



R. CRISTIN - GENEVE
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

POMPES FUNÉBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE

Téléphone 4.07.07

SIROP ADÉCO, contre la coqueluche des enfants, la toux et le catarrhe rebelle des adultes et des vieillards.

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Fraisse & Cie
TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michel-Du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

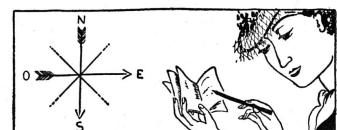
Explications gratuites de Mme V. Renaud

et par la Croix-Rouge, qui a réuni 25 infirmières diplômées de plusieurs écoles; 42 médecins, des juristes et des spécialistes leur ont donné 121 leçons, suivies de la visite des principales œuvres sociales de Lausanne et du canton. Les examens ont été passés devant un jury composé de Mme Dr. Ch. Olivier, Mme Linette Comte, avocate à Lausanne, à qui avait été confié une large partie de l'enseignement, et de M. Dr. André Guisan (Lausanne); 25 élèves ont reçu le diplôme qui devra être suivi de deux stages pratiques, l'un en ville, l'autre à la campagne.

Union des femmes.

L'Union des femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale annuelle sous la présidence de Mme L. Comte, avocate, qui a rappelé la mémoire de ses défuntes; Mme Henri Thélin et Mme F. Grand ont été nommées membres d'honneur. L'Union a continué de consacrer ses séances mensuelles à des sujets d'actualité: la vente en faveur de ses activités a produit 274 fr.; on continue de solliciter la collaboration des membres de l'Union, aussi bien de la part des autorités que des associations d'utilité publique.

L'assemblée a approuvé les différents rapports qui lui ont été présentés. Les cours, fréquentés par 135 élèves de la Suisse allemande (125 pour le français, 6 pour l'anglais et 4 pour la coupe, mode, coiffure), continuent de rendre de grands services. Le bureau d'adresses, dirigé par Mme J. Landry, a reçu 445 inscriptions, 251 demandes de travail et 195 offres de travail; il est fort pris par nombreux de femmes en quête d'un travail qui leur permette d'acquérir l'eau et le pain quotidiens. Le bureau de conseils judiciaires, dirigé par Mme Ed. Jeanneret, avec la collaboration de Mme Comte, Quinché, avocates, de M. P. Volloton, avocat, de Mme Schaefer, Leuenberger, Joseph, voit toujours défiler le même cortège de détresses. S. B.



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier :
GENÈVE : Les cinq minutes de la Solidarité causerie par Radio, 18 h. 45 : La communauté d'action pour la famille.

Lundi 25 janvier :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Séance du Groupe d'études : La Suisse de demain. Les réformes économiques : La collaboration entre la production et la consommation, sujet introduit par Mme S. Renaud. Cordiale invitation aux membres de l'Association et à leurs amis.

Mardi 26 janvier :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30 : Les vitraux de la cathédrale de Chartres, conférence avec projections lumineuses par Mme H. Hantz. Entrée libre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 19, GENEVE

A travers les Sociétés

Cours pour infirmières visiteuses.

La Source, école évangélique de garde-malades, à Lausanne, vient de terminer un cours de préparation au diplôme d'infirmière visiteuse, patronné par la Ligue vaudoise contre la tuberculose